

**Avis de recrutement par la voie contractuelle au titre du décret de 1995\***

**\* Décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique**

**Assistant(e) de service social des administrations de l'Etat (catégorie A)**

**1°. Nombre de postes à pourvoir :**

1 poste d'Assistant-e sociale des personnels

**2°. Contenu du dossier de candidature à établir :**

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant :

- une lettre de motivation

- un curriculum vitae

- Ne peuvent se présenter à ce concours que les candidats qui remplissent les conditions prévues par le code de l'action sociale et des familles aux articles L.411-1 à L.411-6, pour **avoir droit au titre et pouvoir exercer l'activité d'assistant de service social**. Code de l'action sociale et des familles L411-1 à L411-6

- un justificatif prouvant la qualité de **Bénéficiaire de l'obligation d'emploi** (*celle-ci doit être en cours de validité pour la durée totale du contrat proposé, soit du 01/10/2021 au 30/09/2022*)

**3°. Date limite d'envoi des candidatures : Mercredi 30 juin 2021 par mail à [concoursitrf@uvsq.fr](mailto:concoursitrf@uvsq.fr)**

Pour tout renseignement complémentaire ou éventuelles difficultés d'envoi, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par téléphone au 01.39.25.78.27 ou 78.06

**4°. Condition de sélection des candidats.**

Le Président de l'université met en place une commission de recrutement chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres, dont au moins un membre extérieur à l'établissement.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à l'audition des candidats.

*Cet entretien permet de s'assurer que le candidat possède bien le profil et les aptitudes nécessaires pour les fonctions postulées. Il porte uniquement sur la motivation du candidat, sa capacité d'adaptation à l'emploi, en tenant compte de sa formation, de son expérience, de son projet professionnel, des activités diverses auxquelles il a pu participer, de sa faculté à travailler au sein d'une équipe.*

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Plus d'informations concernant les recrutements BOE sont également disponibles sur le site du ministère :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid59645/postes-offerts-au-titre-de-l-obligation-d-emploi.html>